

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 29 mars 2023

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 12

votants : 14

Date d'affichage de la liste des délibérations : 7 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

Présents : GILLES Christophe – GIAVARINI Pascal - POZZO Maryvonne – LEPAGE Michel - LEBLOND Christine – LEMAITRE Stéphanie - YBERT Valéry – FOSSEY Flavie - VANDENAWEELE Guy – LE GUILLOUX Vanessa - GRINCOURT Vincent - LECOEUR Maurice.

Pouvoirs : LECORNU Séverine a donné procuration de vote à LEBLOND Christine.
THIENNETTE Claude a donné procuration de vote à YBERT Valéry.

Absente : LACAILLE Estelle.

Secrétaire de séance :

POZZO Maryvonne.

1 – COMMANDE PUBLIQUE

1.1 – Marchés publics

Acceptation de la proposition financière du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50) quant à la participation financière de la commune aux travaux d'effacements de réseaux à la plage - Délibération n° DEL2023-04-20

M. Le Maire donne la parole à son adjoint délégué aux travaux, M. Pascal GIAVARINI.

Il présente aux conseillers la proposition financière reçue du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50), relative à la participation financière de la commune aux travaux de sécurisation par effacements de réseaux à Saint-Germain-sur-Ay plage : avenue de la pointe du banc, avenue de Bretagne, rue de Colmar, Boulevard de l'Observatoire, Boulevard de l'Escapade, rue du Corps de Garde.

Le Conseil Municipal,

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, La proposition financière reçue du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50),

Après avoir entendu la présentation de M. L'Adjoint au maire, délégué aux travaux,

Après en avoir délibéré,

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

DECIDE

- ☞ **Article 1^{er} :** d'accepter la proposition financière du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50) relative à des travaux de sécurisation par effacements de réseaux à Saint-Germain-sur-Ay plage, soit une participation financière estimée à un montant de 101 590,00 € conformément à l'annexe financière jointe à cette délibération ;
- ☞ **Article 2 :** d'autoriser M. Le Maire à signer cette proposition financière ainsi que l'ensemble des pièces administratives afférent à ce dossier ;
- ☞ **Article 3 :** que les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au budget primitif 2023 de la commune, en dépenses d'investissement, à l'article 2041582.

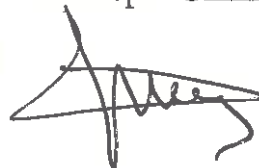
Adoptée à l'unanimité des votants
(14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
Le 6 avril 2023,

La Secrétaire de Séance,
Maryvonne POZZO



Le Maire,
Christophe GILLES



Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité le 26-04-2023;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.

ANNEXE FINANCIÈRE

Commune de **ST GERMAIN SUR AY**

Désignation : **Sécurisation - Av de la Pointe du Banc, Av de Bretagne, Rue de Colmar**

APS n°: **481095**

1- Travaux de mise en souterrain du réseau de distribution électrique	Montant des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
Participation de la commune à hauteur de 20% du montant HT des travaux.	197 000 €	157 600 €	39 400 €

2- Travaux de mise en souterrain du réseau de télécommunication	Montant des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
Participation de la commune à hauteur de 20% du montant HT des travaux.	53 200 €	42 560 €	10 640 €

3- Travaux de mise en souterrain du réseau d'éclairage public	Montant des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
<u>Réseau d'alimentation des candélabres</u> Participation de la commune à hauteur de 20% du montant HT des travaux.	48 100 €	38 480 €	9 620 €
<u>Fourniture et pose des candélabres</u> (Fourniture et pose de 29 candélabres hauteur 8 m équipés lanternes TWEET) Participation de la commune à hauteur de 70% du montant HT des travaux. (L'aide du SDEM50 est plafonnée à 900 € par luminaire.)	59 900 €	17 970 €	41 930 €

Total des travaux de mise en souterrain des réseaux	Montant total des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
Total des travaux de mise en souterrain des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public pris en charge par le SDEM50 et participation de la collectivité.	358 200 €	256 610 €	101 590 €

Pour la Commune

Le Maire,
Monsieur GILLES Christophe



Bon pour accord avant travaux,

Le Maire,
Christophe GILLES



Accusé de réception en préfecture
050-215004813-20230406-DEL2023-04-20-DE
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023